



Procès-verbal de la réunion du comité exécutif de l'Association motocycliste de l'Outaouais (AMO) tenue à Gatineau le lundi 29 janvier 2018 à 19 h au 122, rue Cholette (secteur Hull).

Sont présents :

Monsieur Jean-Philippe Tremblay (président)
Monsieur Shawn Hébert (vice-président)
Monsieur Martin Mills (capitaine de route)
Monsieur Paul Chevalier (webmestre)
Madame Nathalie Girard (secrétaire)
Monsieur Sylvain Beauvais (capitaine de route)
Monsieur François Drolet (trésorier)
Monsieur Michel Audy (responsable de la sécurité) par vidéo-conférence

Est absent :

Monsieur Alain Tremblay (relationniste)

Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h.

Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour :

- Modification du formulaire d'inscription
- Salons de la moto
- Cours Top-Gun et moto aventureuse

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

Soirée des inscriptions 2018

Date : 8 février 2018

Heures : 19 h

Adresse : Centre de la génération, 35 rue Davies, Gatineau, QC J8Y 4S8

| Alain Francis fournira gracieusement le café_ pour tous.

Comme Monsieur Drolet (trésorier) ne pourra être présent, Monsieur Mills recevra directement les paiements lorsque les membres auront rempli leur formulaire d'inscription. Monsieur Chevalier sera responsable de plastifier les cartes.

Cours Top-Gun et moto aventureuse

Monsieur Audy demande qu'on prenne en note le nom des membres souhaitant participer aux cours Top-Gun.

Le niveau débutant aura lieu en matinée et le niveau avancé en après-midi.

Les frais pour chacun des cours sont de 50\$.

Les cours auront lieu dans le stationnement de la Polyvalente Delisle et les frais sont de 100\$ plus taxes et devront être payés d'ici la fin mars.

Monsieur Tremblay va faire un suivi pour le cours moto aventureuse. La date possible serait soit le 15 juillet, le 5 ou le 12 août 2018.

Calendrier 2018

Monsieur Mills (capitaine de route) a compilé les suggestions recueillies lors du déjeuner-causerie et a résumé les parcours qui pourront être retenus pour les randonnées du samedi et du dimanche.

La saison débutera le 21 avril 2018. Le détail des dates sera préparé par Monsieur Jean-Philippe Tremblay et transmis aux capitaines de route pour la préparation du calendrier. Si le temps le permet, un calendrier préliminaire pourra être communiqué aux membres et aux partenaires lors de la soirée d'inscription du 8 février. Lorsque le calendrier final sera établi, les capitaines le transmettront au webmestre pour publication sur le site web.

Lucie Mercier se porte volontaire pour organiser le voyage de groupe (3-4 jours) en août avec le soutien de Claire Meloche. Monsieur Hébert coordonnera pour le CA.

3 nouveautés cette année :

Certaines randonnées du samedi offriront un parcours alternatif pour les motos aventureuses. Une partie du parcours se fera sur route non pavée. Les randonnées seront déterminées dans les prochaines semaines.

La randonnée du samedi 9 juin sera l'occasion d'inviter les motocyclistes non membres. Une campagne de communication sera précisée.

3 randonnées informelles du mercredi seront pilotées au cours de la saison. Les randonnées auront lieu entre la fin juin et le début juillet 2018 et les dates précises seront publiées sur le site web. Les randonnées seront sur de relatives courtes distances et comprendront un souper.

Partenaires/commanditaires

Messieurs Tremblay et Hébert ont prévu des rencontres au cours de la semaine.

Monsieur Chevalier va transmettre à Monsieur Hébert des informations sur le volume de visiteurs sur le site web et sur Facebook.

Cours de premiers soins

Aucun membre n'a manifesté son intérêt pour le cours de secourisme.

Monsieur Chevalier va modifier le formulaire d'inscription pour ajouter une section à cocher où le membre qui possède une certification pourra s'identifier.

Monsieur Audy va préparer une liste des meneurs(euses) et des balayeurs(euses) habilités (es) ainsi que les certifications s'il y a lieu.

Communications à venir

Monsieur Tremblay aimerait que l'AMO soit plus active sur les réseaux sociaux. Il va établir des contenus pour une infolettre pour annoncer la soirée d'inscription et plus généralement des nouvelles de l'AMO.

Comité d'action politique motocycliste (CAPM)

Jean-Philippe Tremblay a présenté l'avis de l'AMO sur l'abolition de l'accompagnement et a exprimé son opposition quant à la possibilité de permettre au motocycliste de rouler sur l'interligne.

Salons de la moto

Monsieur Chevalier va afficher un lien sur le site web pour les membres qui souhaitent s'y rendre en groupe.

Alain Tremblay va représenter la région au salon de Montréal et Yves St-Onge au salon de Québec.

Prochaine rencontre du CA

Il n'y a pas de date prévue pour la prochaine rencontre.

Clôture de la réunion

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance a été levée à 21h10.